

STAGE CODE DE LA ROUTE EN ACCELERE

Le 26/08, 27/08 et 28/08/2026

Examen le 29/08/2026

Nous vous proposons de passer votre examen du code de la route en **4 jours**, en étant accompagné d'un enseignant diplômé.

Les 3 premiers jours, sont consacrés aux cours de code et séries d'entraînement pour pouvoir passer votre examen du code le dernier jour.

Pour les horaires, nous vous attendons à 9h à l'auto-école. Une pause déjeuner sera prévue entre 12h30 et 13h30. Fin de journée à 17h.

Nous nous occupons de tout, jusqu'à la pause repas. Votre rôle à vous ?

Être à l'heure, assidu et en forme !

TARIF VALABLE JUSQU'AU 31/08/2026

✓ FORFAIT CODE ACCELERE + INSCRIPTION

Evaluation de départ obligatoire pour l'inscription (40,00€)

Livre de code (20,00€)

Stage code en salle (290,00€)

Fournitures pédagogiques (20,00€)

Démarches préfectorales (20,00€)

Code en ligne (30,00€)

1^{er} passage à l'examen (30,00€)

Repas x 3 jours (30€)

Coût total de la formation pour ces prestations : 480,00€



ECOLE DE CONDUITE DEFI

04 72 08 90 78 • 06 74 93 25 09

27, rue de la Grande Verchère • 69730 GENAY

www.auto-ecole-defi-genay.fr

Suivez-nous  

✓ FORFAIT CODE ACCELERE (candidat déjà inscrit chez nous)

✓ Stage code en salle (290,00€)

✓ Repas x 3 jours (30€)

Coût total de la formation pour ces prestations : 320,00€

✓ PIECES A FOURNIR

2 photos d'identité Normes ANTS

Photocopie de la pièce d'identité *(+ celles des parents des élèves mineurs)*

Justificatif de domicile de moins de 6 mois *(+ attestation d'hébergement si la facture est au nom du représentant légal)*

ASSR 2 ou ASR IMPERATIF pour les moins de 21 ans

Photocopie du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) dès 17 ans

1 enveloppe A5 timbrées à 50g + 1 enveloppe A4 timbrée à 50g

Pour les personnes porteuses de handicap type troubles DYS, trouble de l'attention, nous sommes en mesure d'encadrer votre parcours de formation. En cas d'handicap plus important : mal entendant, handicap physique, nous pouvons vous orienter vers des établissements adaptés N'hésitez pas à en faire part à nos équipes.